

## PLANTES ENVAHISSANTES

## Lutter contre le souchet comestible

**Le souchet comestible, plante envahissante difficile à combattre, se répand rapidement sur les terres agricoles du Plateau suisse.**

La dispersion du souchet se fait principalement par les tubercules présents dans la terre adhérant aux machines. Dans toutes les cultures, mais en particulier dans les cultures de printemps à faible pouvoir concurrentiel, il peut y avoir des pertes massives de rendement. Le danger est souvent sous-estimé car pendant les premières années d'infestation, les effets néfastes ne se font pas sentir.

Il n'existe actuellement pas d'obligation d'annonce et de lutte. Instaurer une telle mesure sans le soutien de tous les acteurs serait d'ailleurs vain, car le succès de toute mesure de lutte, préventive et directe, dépend de l'implication de chacun. D'où la nécessité de regrouper les forces dans un projet national, associant les producteurs, associations professionnelles, services officiels et stations de recherches afin de trouver des solutions pratiques.

#### ■ Caractéristiques

Il s'agit d'une cypéracée vivace printanière et estivale. La levée a lieu entre avril et juin. Sa tige est triangulaire, pleine et sans nœuds. Les feuilles sont brillantes, de couleur vert clair à jaune verdâtre.

A la levée, en regardant depuis le haut, on peut observer une disposition triangulaire typique des trois premières feuilles.



Disposition typique des premières feuilles analogue au sigle de la marque Mercedes.

J. HEYER

L'inflorescence est caractérisée par 4 à 5 rameaux disposés en rayons, terminés par des épillets roux doré. Les organes de survie principaux sont des tubercules ovoïdes. La multiplication du souchet est extrêmement rapide. Ainsi, dans de «bonnes» conditions, un seul tubercule peut former une plante produisant jusqu'à mille tubercules qui restent viables plusieurs années dans le sol.

#### ■ Moyens de lutte

Il n'existe aucun moyen de lutte chimique, mécanique ou encore biologique efficace à 100%. Mieux vaut donc prévenir que guérir, en évitant avant tout de contaminer des parcelles saines. Comme déjà mentionné, ceci se fait princi-

palement par des tubercules adhérant avec la terre aux machines qui se déplacent d'un champ à l'autre.

Les échanges de parcelles entre agriculteurs, parfois de différentes branches de production, accélèrent encore la propagation de cette adventice. L'importation de plantes ou plantons avec de la terre contaminée peut également y contribuer. La reconnaissance précoce des parcelles contaminées et leur annonce sont donc cruciales. Il est recommandé d'appeler la station phytosanitaire cantonale en cas de doute. Ceci permet d'éviter la dissémination des tubercules d'une part et d'appliquer une stratégie de lutte visant à l'éradication d'autre part.



Tubercules produits en masse, responsables de la dissémination du souchet comestible. Ils restent viables plusieurs années dans le sol.

L. COLLET

Seule la combinaison de divers types de luttes, directe et indirecte, offre des chances de succès. Pour regrouper les connaissances acquises ces dernières années concernant la lutte, des fiches techniques ont été élaborées, à l'instar de la fiche technique Agridea 20.46, mise à jour en janvier dernier. Elle contient des recommandations concrètes de lutte par culture.

#### ■ Exemple de lutte dans le maïs

Pour empêcher la formation de nouveaux tubercules et réduire le nombre de tubercules existants, il est recommandé de retarder le semis à fin mai. Avant cela, travailler le sol superficiellement à plusieurs reprises afin de détruire

chaque vague de germination du souchet. Avant le dernier travail du sol, appliquer 2 litres par ha de Dual Gold (soumis à autorisation spéciale du service phytosanitaire) puis semer. Choisir ensuite des herbicides ayant une efficacité contre le souchet, par exemple Equip Power ou Titus + Calisto, en veillant à les appliquer en fonction du stade du souchet, soit de 2 à 5 feuilles, afin d'assurer une efficacité maximale. Respecter également le stade du maïs préconisé pour l'utilisation de ces produits. Le sarclage permet de compléter la lutte.

#### ■ Exemple de lutte dans la betterave

L'initiative de la filière betteravière dans la région

d'Aarberg donne un premier exemple d'une démarche commune. L'action est conduite par le «Rübenring»: différentes mesures ont été mises sur pied, comme l'utilisation d'une arracheuse réservée exclusivement aux parcelles de betteraves infestées ou une bonne coordination des travaux avec la souris, afin de charger les tas contaminés en dernier. Sans une reconnaissance et une annonce des parcelles contaminées par les producteurs, le succès de cette démarche restera limité.

GRUPE DE TRAVAIL SOUCHET COMESTIBLE

#### INFOS UTILES

[www.souchet-comestible.ch](http://www.souchet-comestible.ch)

## DU CÔTÉ DES CHAMPS

## Pommes de terre: essais et techniques de lutte contre l'érosion

**Plusieurs systèmes mécaniques sont efficaces pour réduire les risques d'érosion dans les plantations de pommes de terre. Mais il existe aussi des systèmes alternatifs, dont les essais seront reconduits cette année.**

La plantation des pommes de terre s'est réalisée dans de bonnes conditions cette année. Malgré les conditions sèches actuelles, les problèmes d'érosion pourraient ne pas tarder à se manifester. Ceux-ci s'expliquent notamment par la nécessité d'affiner la terre par un travail intensif du sol (fraise densimétrique, tamisage, etc.), qui réduit la taille des agrégats de sol et augmente les risques de détachement des micro-agrégats par les gouttes d'eau (effet «splash»). D'autre part, le développement lent de la culture laisse le sol à nu pendant une période où les risques d'orages sont importants (mai-juin). Enfin, la formation de buttes canalise l'eau dans les inter-rangs; la force et la vitesse du ruissellement en sont alors accrues.



Système AVR avec palettes hydrauliques adapté sur une buteuse.

PROCONSEIL

#### ■ Systèmes mécaniques

Plusieurs systèmes mécaniques ont été développés pour réduire ces risques. La plupart de ces systèmes sont basés sur la création de microbarrages ou cloisons entre les buttes. Les essais menés par ProConseil l'an passé visaient à tester les systèmes AVR et Dyker. Les résultats ont été concluants, notamment en début de saison. En effet, les quantités de sédiments exportés et d'eau ruisselée ont diminué en moyenne de 85% pour le système AVR. Néanmoins, la hauteur des cloisons s'est révélée être un élément essentiel pour l'efficacité du système à long terme. Certains techniciens préconisent

même l'installation de dents en amont du système (derrière les roues de la planteuse), pour travailler le sol et alimenter les palettes (AVR) ou les branches (Dyker). Un rapport de ces essais est disponible en ligne sur le site ProConseil.

#### ■ Systèmes alternatifs

Des essais vont être reconduits cette année, en incluant des systèmes anti-érosion alternatifs: paille et plantes compagnes en interrang. En effet, des études canadiennes ont démontré l'efficacité d'un tapis de paille épandu sur les buttes et dans les interbuttes pour limiter l'érosion. Le sol est ainsi protégé de l'effet «splash»

des gouttes d'eau. De plus, une dernière modalité testera l'implantation d'avoine dans l'inter-rang. Une étude menée par Agroscope a démontré la levée rapide et la bonne couverture du sol de l'avoine. Celle-ci ne gênerait pas la récolte mais un herbicide au stade 3 feuilles est nécessaire pour réguler l'avoine et diminuer la concurrence sur la culture de pommes de terre.

A noter que pour limiter l'érosion naturellement, il est indispensable de conserver un sol bien structuré. Pour cela, il est conseillé de faire régulièrement des apports de matière organique, type compost ou fumier pailleux sur les parcelles. Un sol riche en matière organique rend les agrégats moins sensibles au détachement des sédiments. D'autre part, limiter le travail du sol, implanter des bandes enherbées sur les zones à risques ou encore réintroduire des prairies dans la rotation peut s'avérer être des mesures efficaces pour lutter contre l'érosion.

ELVIRE MATHIEU, PROCONSEIL

#### SUR LE WEB

Retrouvez les bulletins *Du côté des champs* sur la page internet [www.prometerre.ch/cotechamps](http://www.prometerre.ch/cotechamps)

## Brèves

## Le Moulin d'Yverdon consolide sa présence au cœur de la ville

Dans le but de faire face à l'augmentation de son activité, le Moulin d'Yverdon étudiait des solutions pour quitter la Cité thermale. L'assemblée générale de la société coopérative, qui s'est déroulée mercredi soir dans le chef-lieu du Nord vaudois, a confirmé un changement radical de stratégie. Le rachat du bâtiment sur le site actuel permettra d'aménager un magasin et d'accueillir le bureau de la secrétaire. Le président du Moulin Philippe Gonin voit, à travers ce futur point de vente, un bon moyen de mettre en valeur les produits régionaux au cœur de la deuxième ville du canton, d'autant plus que les nouvelles constructions remplies de clients potentiels fleurissent à proximité de l'enseigne agricole. Une presse opérationnelle depuis novembre dernier contribue, de plus, à redynamiser l'huilerie et les meuniers ont procédé à diverses améliorations. Autres raisons de se réjouir après la perte financière de l'exercice précédent, les comptes 2016 bouclent sur un bénéfice de plus de 6000 francs et la vente de farines a progressé de 10%. Plus de détails sur le sujet dans notre prochaine édition.

LP

## Neuchâtel ouvre ses caves

Depuis bientôt vingt-cinq ans, les encaveurs neuchâtelois ouvrent leurs portes en même temps une fois par an, à l'occasion des désormais traditionnelles Caves ouvertes. Vendredi 5 mai et samedi 6 mai 2017, ils accueilleront ainsi une nouvelle fois les amateurs de vins. Ces deux journées permettront au public de découvrir le nouveau millésime à l'endroit même où il a été élaboré et de passer un agréable moment avec les encaveurs. En 2017, 35 vigneron-encaveurs accueilleront le public dans 14 communes différentes. Cette année, pour la première fois, le Domaine de Vaudijon, à Colombier, ouvrira ses portes durant ce week-end. Une occasion unique de découvrir cette bâtisse du XIX<sup>e</sup> siècle et pouvoir y goûter les vins élaborés entre ses murs. Les caves seront ouvertes le vendredi dès 17 heures et le samedi dès 10 heures. A noter que le samedi, un service de bus gratuit partant de la gare de Neuchâtel desservira à plusieurs reprises tout le vignoble et permettra de se rendre de cave en cave en toute simplicité. L'horaire des bus et la liste des encavages sont disponibles sur le site [www.neuchatel-vins-terroir.ch](http://www.neuchatel-vins-terroir.ch)

SP